

DELIBERATION

N° 2011-108 du 29 novembre 2011

OBJET : Convention de facturation – Commune de La Salle les Alpes

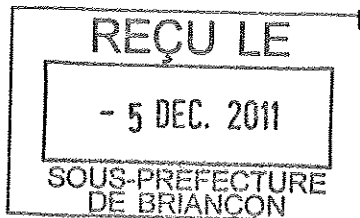
Rapporteur : M. Pierre LEROY

Le 29 novembre 2011 à 18 heures 30, le Conseil Communautaire s'est réuni en séance ordinaire, suite à la convocation du 22 novembre 2011 en la salle du Conseil les Cordeliers, sous la présidence de M. Alain FARDELLA

Nombre de conseillers en exercice : 37

Présents : 26(jusqu'à la délibération n° 2011-93)
27(à partir de la délibération n° 2011-94)
28(à partir de la délibération n° 2011-100)
27 (à partir de la délibération n° 2011-106)
28 (à partir de la délibération 2011-111)

Nombre de pouvoirs : 4 jusqu'à la délibération n° 2011-105
5 à partir de la délibération n° 2011-106.



Nombre de votes : 30 (jusqu'à la délibération n° 2011-93)
31 (à partir de la délibération n° 2011-94)
30 (pour la délibération n° 2011-99)
32 (à partir de la délibération n° 2011-100)
31 (pour la délibération n°2011-102)
32 (à partir de la délibération n° 2011-103)
33 (à partir de la délibération n° 2011-111).

Mme Francine DAERDEN est nommée secrétaire de séance.

Etaient présents : M. Gérard FROMM jusqu'à la délibération n° 2011-107, Mme Claude JIMENEZ à partir de la délibération n° 2011-94, Mme Laëtizia CODURI (représentant M. Yvon AIGUIER), Mme Francine DAERDEN (représentant M. Alain NICOLOSO) Mme Marie Hélène PONSART, M. Alain PROREL à partir de la délibération n° 2011-111 (représentant M. Maurice DUFOUR) M. Eric PEYTHIEU, Mme Nicole GUERIN, Mme Karine ESCALIER (représentant M. Philippe SEZANNE), Mme Catherine VALDENNAIRE (à partir de la délibération n° 2011-100), M. Jean-Pierre SEVREZ, M. Alain FARDELLA, M. Philippe MICHELON, M. Pierre BOUVIER, M. Roger GUGLIELMETTI, M. Edmond CADET, M. Marc FORNESI, M. Jacques DEYME, M. Pierre LEROY, M. Henry RAOUX, M. Roger PERINET, M. Philippe STOCKLI, M. René SIESTRUNCK, M. Thierry AIMARD (représentant M. Alain BLOCH TREFOUSSE), M. Xavier CRET, Mme Laurence FINE, M. Sébastien FINE (représentant Mme Brigitte BOREL), M. Christian BREMOND.

Avaient donné pouvoir : Mme Léa ROUX à M. Pierre LEROY
M. Jean Louis FAURE à M. Jean Pierre SEVREZ
Mme Claudine FINE à M. Philippe MICHELON
M. Guy HERMITTE à M. Marc FORNESI
M. Gérard FROMM à Mme Nicole GUERIN à partir de la délibération n° 2011-106.

Vu les statuts de la Communauté de Communes du Briançonnais approuvés par Arrêté Préfectoral n° 2011-157-1 en date du 6 juin 2011 portant compétence en matière d'assainissement,

Vu le contrat de concession et notamment son article 39,

Considérant la précédente convention annuelle de facturation passée pour l'année 2010,

Considérant la nécessité de redéfinir les modalités de facturation des services de l'eau et de l'assainissement pour l'année 2011,

Vu l'avis favorable de la Commission Technique, Environnement et Développement Durable en date du 14 novembre 2011,

Vu l'avis favorable des membres du Bureau en date du 15 novembre 2011,

Le Conseil Communautaire à l'unanimité,

- Approuve la convention de facturation pour le recouvrement des redevances de l'eau potable et de l'assainissement passée entre la Commune de La Salle les Alpes, la Communauté de Communes du Briançonnais et la SEERC ;
- Autorise Monsieur le Premier Vice-président à signer cette convention de facturation pour l'année 2011.

Ainsi fait et délibéré les : jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme

Le Président,



Alain FARDELLA.



Date de dépôt S.P. : 02 DEC. 2011

Date affichage : 06 DEC. 2011